

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29/03/2010

Absents excusés :

Matthieu PIEGAY donne pouvoir à Pascale PIECHON

Franck MARDUEL donne pouvoir à François DIAZ.

Membre démissionnaire : Lucien POULAILLON.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Christèle CROZIER est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 22/02/2010 :

Après lecture le conseil municipal approuve le compte-rendu du 22 février 2010

Approbation à l'unanimité.

Budget annexe « lotissement la Fondelys »

❖ ***Délibération pour constat de l'excédent du budget 2009 « lotissement la Fondelys ».***

Le budget du lotissement de la Fondelys présente un excédent de clôture de 89.426,22 €

Monsieur le Maire propose de clôturer ce budget l'opération étant à ce jour terminée.

La délibération prise à l'unanimité clôt le budget annexe du lotissement la Fondelys ; résultat de clôture excédentaire de 89 486.22€

❖ ***Délibération pour affectation du résultat global de l'excédent***

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de clôture du budget du lotissement la Fondelys à la section Investissement du budget de la commune 2010.

Voté à l'unanimité

❖ ***Vote du Compte administratif de l'exercice 2009***

Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil ; le compte administratif est voté à l'unanimité.

❖ ***Vote du Compte de Gestion de l'exercice 2009***

Madame Morand informe que le compte de gestion du Receveur Municipal est conforme au Compte Administratif.

Voté à l'unanimité

Budget Assainissement

❖ **Section exploitation**

Dépenses réalisées en 2009 : 31 732 , 05 €

Proposition du maire : 40 200 €

Recettes réalisées en 2009 : 32 691 , 68 €

Proposition du maire : 40 200 €

❖ **Section investissement**

Dépenses réalisées en 2009 : 90 559 , 45 €

Crédits de reports : 31 804 €

Crédits nouveaux : 44 296 €

Totaux : 76 100 €

Recettes réalisées en 2009 : 32 369 , 67 €

Crédits de reports : 20 000 €

Crédits nouveaux : 56 100 €

Totaux : 76 100 €

❖ **Vote du compte administratif de l'exercice 2009**

Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil ; le compte administratif est voté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion de l'exercice 2009 du Receveur Municipal :

Madame Morand informe que le compte de gestion du Receveur Municipal est conforme au Compte Administratif.

Voté à l'unanimité

❖ **Délibération pour augmentation de la redevance Assainissement collectif**

La part communale de la redevance assainissement est de 0,52 € par m³ depuis le 01/07/2003. Une augmentation de 5 % fixerait la redevance à 0,55 €/m³. Cela représenterait une augmentation de 3,60 € sur la facture type de 120 m³ par an. Monsieur le Maire propose de passer la redevance de 0,52 € à 0,55 € à partir du 1^{er} juillet 2010

Voté à l'unanimité

❖ **Délibération pour affectation du résultat de la section d'exploitation de l'exercice 2009.**

Le budget assainissement présente un excédent de clôture de la section d'exploitation de 15.043,63€

Monsieur le Maire propose d'affecter 11.624,63 € à la section d'investissement, et 3.419,00 € en report de l'excédent de fonctionnement.

Voté à l'unanimité

❖ **Vote du Budget Primitif assainissement 2010.**

Vote à l'unanimité du budget assainissement 2010, budget équilibré.

Budget Commune

1. SECTION FONCTIONNEMENT

<i>Compte administratif 2009 en €</i>	<i>Budget primitif 2010</i>
---------------------------------------	-----------------------------

	Budget primitif 2009	Compte administratif 2009 réalisé	Proposition
Dépenses	652 899.00	532 081.53	696 964.00

Recettes	652 899.00	701 751.24	696 964.00
----------	------------	------------	------------

2. SECTION INVESTISSEMENT

	Crédits de reports de l'exercice 2009	Crédits nouveaux	Totaux
Dépenses	204 053.00	421 577.00	625 630.00
Recettes	121 000.00	504 630.00	625 630.00

❖ ***Vote du compte Administratif de l'exercice 2009***

Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil ; le compte administratif est voté à l'unanimité.

❖ ***Vote du compte de Gestion de l'exercice 2009 du Receveur Municipal***

Madame Morand informe que le compte de gestion du Receveur Municipal est conforme au Compte Administratif.

Voté à l'unanimité

❖ ***Vote des subventions aux associations et organismes divers***

On note 2 nouvelles associations sur Rontalon : « Au-delà des mots », subvention versée en 2009 de 2000€, demande de subvention pour 2010 de 740€;

« Les Amis de la maison paroissiale », dont la demande de subvention pour 2010 s'élève à 900€

Le Conseil vote positivement pour attribuer une subvention de 120€ à l'aumônerie de Saint Laurent d'Agny, plutôt qu'à l'école privée Chapoly. Au global, les demandes de subventions pour 2010 sont de 8 160.28€

Vote à l'unanimité des subventions.

❖ ***Délibération pour affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009***

Le Conseil délibère à l'unanimité pour affecter en totalité le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2009 dans la section investissement 2010.

❖ ***Vote des taxes directes locales***

Taux de la taxe d'habitation : 19.6%

Taux de la taxe foncière sur propriétés bâties : 28.27%

Taux de la taxe foncière sur propriétés non-bâties : 80.38%

Le produit fiscal attendu à taux constants pour l'année 2010 s'élève à 304 474€ La proposition du maire de ne pas procéder à une augmentation des taux pour 2010 est votée à l'unanimité.

❖ ***Vote du budget primitif 2010***

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont votées par chapitres.

Dépenses de la section fonctionnement pour 2010: 696 964.00€

Recettes de la section fonctionnement pour 2010: 696 964.00€

Dépenses de la section investissement prévues pour 2010 : 625 630.00€; le déficit d'investissement 2009 est reporté.

Recettes de la section investissement prévues pour 2010 : 625 630.00€; à noter dans cette section : le virement de la section fonctionnement, 36 008.00€; virement de l'excédent « lot. Fondelys », 89 486.22€; affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2009, 169 669.71€

Le budget présenté étant équilibré, vote du budget 2010 à l'unanimité.

Autorisation pour signature du bail avec Monsieur DELETRAZ

M .DELETRAZ doit signer un bail professionnel pour occuper ledit logement Salle Bertrand, bail conclu pour une durée minimum de 6 ans (renouvelable), à partir du 01/04/2010. Loyer de 250.00€ hors charges. Clause de révision du loyer en fonction de l'indice du coût de la vie à date d'échéance du prêt du logement.

Vote avec 1 abstention.

Engagement de travaux de sécurité « chemin des Garennes » dans le cadre des amendes de police

Sont prévus l'aménagement d'un chemin piétonnier et 3 places de stationnement entre le parking de la Traverse et la rue des Canuts. Montant estimatif pour l'aménagement dans le cadre des amendes de police : 25 702.04. Il faut ajouter à cela un montant estimatif pour l'aménagement de la voirie de 23 967.84€ Date de réception des offres des entrepreneurs fixée au 15/04/2010. Vote à l'unanimité.

Convention entre la médiathèque et la commune

Création de l'association « Au-delà des mots » pour animer la médiathèque. Même si une convention n'est pas obligatoire (subvention < 23 000 €), il serait tout de même plus opportun de rédiger une convention. Absence d'urgence (poste d'adjoint au patrimoine ne pouvant être créé cette année), cette délibération est reportée au prochain conseil.

Désignation d'un représentant de la commune au Comité de Rivière du Garon

Un comité de rivière a été créé par le SMAGGA, le préfet a pris son arrêté en portant création. Christian FROMONT, en qualité de maire, est désigné par le conseil comme le représentant.

Comptes rendus des commissions

- ❖ **Commission bâtiment** : les travaux dans l'ancienne salle Bertrand se terminent.
Défaut relatif à la toile de verre Maison des Alanqués.
L'entrepreneur s'engage à rectifier ce vice.
Commande a été faite concernant les vitres de protection des vitraux de l'Eglise.
Travaux de rénovation de la toiture de l'Eglise prévus en mai et des vitraux en juin.
- ❖ **Commission voirie** : Au Rieu, travaux d'enrobé ; ainsi qu'aux Farges où il a été procédé également à une réfection du réseau d'évacuation des eaux pluviales . 15 tonnes d'enrobés à froid ont été posés par les cantonniers.
- ❖ **Commission Culture** : Prochaine Commission le 04/05/2010. Les invitations aux élus sont à envoyer en mai pour les Rencontres Artistiques de Printemps.
- ❖ **Commission Communication** : Suite à une réunion du Syndicat des Réseaux Câblés du Rhône, Clément BALLY nous informe que le câble est tiré jusqu'aux Ravières (100 MEGA), F.TELECOM va se greffer dessus.

Questions diverses

- ❖ Anthony CARRA nous informe du contenu de la réunion du Syndicat des Eaux de Millery Mornant : Jusqu'à présent délégation de service public avec la SDEI. Le

Président du Syndicat envisage de conclure le prochain contrat de délégation de service public avec VEOLIA dans la mesure où celle-ci propose une réduction des coûts de 48% de la part du délégataire tout en offrant des services supplémentaires, tels que la création d'une agence à proximité, ainsi que le remplacement de tous les compteurs en compteurs avec télé relève (service « alerte fuite d'eau » : consommation d'eau consultable sur Internet de façon journalière...)

- ❖ Pascale PIECHON a assisté à une réunion COPAMO sur l'Habitat en Pays Mornantais. Il a été fait constat d'un manque d'appartement pour les jeunes et les travailleurs saisonniers. Cette même catégorie de personnes est confrontée à un problème de déplacement. Yves GOUGNE et Gérard GRANGE (maire de Soucieu) semblent intéresser par un projet de location de mobylettes.
- ❖ Mise à disposition des Aqueducs à l'entrée de la mairie et à la Poste, ainsi qu'à la Médiathèque.
- ❖ Courrier de l'association Culture et Traditions demandant une amélioration de la signalétique du Musée Paul Buyer. L'association propose à la Mairie de placer éventuellement un tracteur à l'entrée du musée (tracteur non en état de fonctionner, périmètre de sécurité aménagé).
- ❖ Prochaine Commission Générale : le 22/04/2010 à 20h30.